

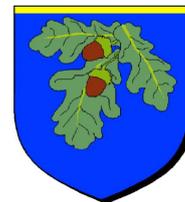
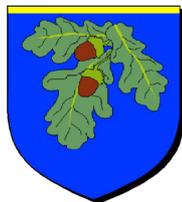
Année 2012 N° 17

JANVIER - FEVRIER
MARS - AVRIL



COMMUNE DE SAINT SULPICE LES FEUILLES

Les feuilles de Saint Sulpice



Chers concitoyens,

Notre bulletin communal « les feuilles de St Sulpice » paraîtra trois fois par an au lieu de quatre. (début d'année, fin mai et septembre).

Au mois de février la défense de notre école a été au centre de l'actualité. Deux postes d'enseignants devaient être supprimés : un poste d'enseignant dans une classe et le poste de l'enseignant « coordinateur du Réseau Nord ».

Le premier est facile à identifier puisqu'il s'agissait d'un des sept enseignants en poste actuellement dans notre école.

Le second intervient dans toutes les écoles primaires qui sont rattachées au collège de St Sulpice-les-Feuilles (Arnac-la-Poste, Lussac-les-Eglises, St Hilaire-la-Treille, Dompierre-les-Eglises, St Léger-Magnazeix et St Sulpice-les-Feuilles) ; Sa mission étant d'apporter une aide supplémentaire aux collègues dans les domaines artistiques, administratifs, l'enseignement des langues...

Une forte mobilisation a eu lieu (comme dans tout le département) pour défendre notre école. Plusieurs réunions de travail regroupant enseignants, parents d'élèves et élus se sont tenues pendant près de un mois. L'École a été occupée par les parents d'élèves, des défilés dans les rues de notre bourgade ont regroupé toutes les personnes opposées à la suppression, parents, grands-parents, enfants, enseignants, élus de tout le canton et toutes les personnes solidaires du mouvement de protestation, les commerçants ont baissé leurs rideaux ce jour là par exemple.

Ce mouvement très important de défense de notre École publique a permis de sauver un des deux postes : l'École compte toujours sept enseignants, malheureusement, le poste du maître coordinateur a été supprimé. Je le déplore car sa mission permettait à toutes les écoles du secteur de travailler ensemble pour

que tous les enfants puissent arriver au collège avec des apprentissages communs et cohérents.

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont participé d'une manière ou d'une autre à ce mouvement de défense de notre école primaire laïque publique et républicaine.

Le mois de mars a été la période d'élaboration du budget communal (tableau à consulter à l'intérieur). Dans le précédent bulletin, certains projets avaient été évoqués, depuis, d'autres ont vu le jour, par exemple, le changement du tracteur et de l'épareuse, la numérisation du cimetière, des travaux sur la canalisation d'eau potable qui va du château d'eau de Puifferat au Bourg par la route de Boismandé.

Le projet de réalisation d'un autre lotissement se poursuit, nous avons comme prévu inscrit une partie de la vente du Domaine de la Pérelle au Budget Prévisionnel 2012.

Nous recherchons un terrain bien placé par rapport aux réseaux (eau, assainissement, électricité). Notre priorité étant l'installation de nouvelles familles, notre démarche est basée sur le prix de revente des futures parcelles. Ce prix ne devra pas dépasser 15 € le m² viabilisé, prix au-delà duquel il sera très difficile de voir des jeunes s'installer.

Tout cela pour dire que le prix de la parcelle que nous recherchons devra être raisonnable.

Vous avez été destinataires du calendrier des manifestations locales, de nombreuses animations estivales vous sont proposées et l'office de tourisme est là pour vous renseigner en cas de nécessité.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin le résumé des principales infos communales du début de l'année 2012.

Bon été à vous tous.

Le Maire
Hervé BERNARD

COMMUNE DE SAINT SULPICE LES FEUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 30 Janvier 2012.

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session extraordinaire, le 30 Janvier 2012 à 20 Heures 00, selon convocation du 24 Janvier 2012, sous la présidence de M. Hervé BERNARD, Maire.

Absente excusée: Mme Catherine FILLOUX

Présence de Mmes CLOUET Myriam, COCHEME Sonia, M. PENOT Laurent, délégués des Parents d'Elèves.

Mme Monique PINARDON a été élue secrétaire de séance.

Carte Scolaire 2012/2013

Monsieur le Maire rappelle la situation actuelle de l'Ecole Elémentaire et Maternelle :

7 Classes de la Toute Petite Section au CM2

167 élèves

L'école de St-Sulpice fait partie du « Réseau Nord » : tous les enfants d'un même territoire ont les mêmes enseignements : langue, natation, musique, science, culture (classe découverte) ; de plus les enfants de CM2 bénéficient d'une liaison avec la 6^e. Les activités du Réseau Nord sont encadrées par un coordonnateur.

Une convention a été signée avec Lussac les Eglises pour l'accueil de 7 enfants de CM1 – CM2 à la rentrée 2011/2012.

Une convention pour participation aux frais de scolarité a été signée avec Les Grands Chézeaux, Cromac, St-Georges-les-Landes, Mailhac sur Benaize, Jouac.

Il rappelle que tous les ans, le Ministère de l'Education Nationale met en place la carte scolaire.

Cette année, 43 postes doivent être rendus pour la Haute-Vienne (sont concernés : les enseignants, les maîtres formateurs, maîtres spécialisés RASES, les conseillers pédagogiques...).

Aujourd'hui, Monsieur le Maire n'a reçu aucun courrier officiel. Mais il explique qu'à la demande de l' Adjoint à l'Inspecteur d'Académie, qui l'a reçu le 3 Janvier et que celui-ci lui a annoncé l'éventuelle suppression d'un poste d'enseignant et du poste de coordonnateur.

Le critère retenu par l'Inspection Académique est l'effectif à la rentrée. Madame la Directrice, après avoir consulté les Mairies concernées, estime qu'à la rentrée il y aura 171 enfants

L'Inspecteur quant à lui, annonce 161 enfants à la rentrée 2012. L'écart de 10 constaté, correspond aux enfants de 2 ans qui rentreront à l'Ecole Maternelle, selon leur état de propreté. En effet, puisque nous sommes en Zone de Revitalisation Rurale, les enfants de 2 ans doivent compter dans les effectifs de rentrée.

Le Maire explique que les enfants sont inscrits à l'Ecole par la Mairie et que c'est ensuite le Directeur qui admet les enfants à l'Ecole par le biais d'un protocole informatique « Base Elèves ». « Base Elève » peut ainsi être consulté à tout moment par les services de l'Inspection Académique.

Après le 3 janvier, l'Inspecteur est venu inspecter les enseignants de l'Ecole Elémentaire et Maternelle, et a confirmé que St-Sulpice était toujours sur la liste des suppressions.

Le 23 Janvier, Monsieur le Maire a réuni les délégués des parents d'élèves pour les informer de la situation.

Le 25 janvier, Manifestation à la Préfecture qui n'a été connue que tardivement et peu de parents ont donc, pu y participer. Monsieur le Maire, Michel DONY et Monique PINARDON étaient présents. Monsieur le Maire, à cette occasion, a pu s'entretenir avec les journalistes locaux.

Le 26 janvier, l'Inspecteur était de nouveau à l'Ecole de St-Sulpice ; M. DRIEUX et M. le Maire sont allés à sa rencontre et ont constaté que les effectifs n'avaient pas été corrigés : les enfants de 2 ans n'étaient toujours pas comptabilisés.

Le même soir,

- une réunion avait lieu à Bessines, à laquelle participaient Elus, Parents d'Elèves, Enseignants, Syndicats : Alain JOUANNY et quelques parents y ont assisté.

- les Vœux du Sous-Préfet de Bellac, Michel DONY s'y est rendu avec quelques parents. Monsieur le Préfet était présent et a refusé de recevoir les Représentants des Parents d'Elèves, seul Monsieur le Sous-Préfet a rencontré un Représentant des Parents d'Elèves pour fixer un rendez-vous ultérieur ; le contenu des discours n'a pas fait référence à la carte scolaire : Michel DONY et Jean-Pierre DRIEUX ont quitté la salle.

Le 31 Janvier,

* Manifestation unitaire devant le Rectorat à 11 Heures

Distribution de tracts à La Croisière

*20 h 30, Réunion des parents d'élèves et des élus des Communes concernées, à la Mairie de St-Sulpice.

Que fait-on Jeudi 2 Février ?

Les enfants seront accueillis à l'école et à la cantine.

Occupation de l'école à partir de 8 H 30 (avec interdiction d'entrer dans les classes)

Défilé dans les rues

Signature d'une pétition

Monsieur le Maire précise que la décision finale sera prise par le Comité Technique Paritaire de l'Education Nationale le 7 Février 2012, et qu'elle ne sera officielle que le 21 Février 2012 dans le cadre du C.D.E.N. (Commission Départementale de l'Education Nationale)

TOUS UNIS POUR SANVER NOTRE ECOLE

Le 24 février nous apprenions avec joie que l'école de St Sulpice conservera ses 7 postes d'enseignants à la rentrée prochaine.

Les parents d'élèves tiennent à remercier :

- Tous les élus du canton,
- La municipalité de Saint Sulpice,
 - Les secrétaires de Mairie qui nous ont apporté tout le soutien logistique dont nous avons besoin,
 - Les commerçants (en particulier Mr Pascal David du restaurant « Le Colombier),
 - Et tous les Délégués Départementaux de l'Education Nationale, les institutrices, les parents, les grands-parents, tous les habitants qui nous ont soutenus par leur présence ou par quelques manières que se soient.

Nous avons prouvé qu'en se mobilisant tous nous pouvions faire changer les choses.

A TOUS NOUS VOUS DISONS DONC UN GRAND MERCI POUR NOS ENFANTS.

Afin de mieux défendre l'avenir de notre école, nous allons être dans l'obligation de créer une association de parents d'élèves, nous vous tiendrons au courant avant la fin de l'année scolaire.

LES PARENTS D' ELEVES





COMMUNE DE SAINT SULPICE LES FEUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 14 Mars 2012.

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 14 Mars 2012 à 20 Heures 30, selon convocation du 27 Février 2012, sous la présidence de M. Hervé BERNARD, Maire.

Absente excusée: Mme Nelly CARMASOL

M. Alain JOUANNY a été élu secrétaire de séance.

I – Approbation des Procès Verbaux des 19 Décembre 2011 et 30 Janvier 2012.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des observations à formuler, après la lecture des 2 derniers procès-verbaux.

Puis il demande au Conseil Municipal de les approuver : à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ces procès-verbaux.

II – Ordre du Jour

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de modifier comme suit l'ordre du jour :

La classe de découverte pour la classe de CM2

Une motion pour la téléphonie

Information de Didier PENOT

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, cette modification de l'ordre du jour.

III – Vote des Comptes Administratifs

Service Eau

Section de Fonctionnement :

Recettes 53 439.78 €

Dépenses 15 117.31 €

Résultat de l'Exercice 2011 : + 38 322.47

Excédent de Fonctionnement reporté : 103 179.29

Résultat à la clôture de l'Exercice 2011 : + 141 501.76

Section d'Investissement :

Recettes 14 990.70 €

Dépenses 2 594.55 €

Résultat de l'Exercice 2011 : + 12 396.15

Excédent d'Investissement reporté : 15 582.03

Résultat à la clôture de l'Exercice 2011 : + 27 978.18

Cette année, ces mêmes travaux seront discutés lors de la Commission des Finances.

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif pour le Service d'Eau

Votant : 11

POUR : 11

Service Assainissement

Section de Fonctionnement :

Recettes 19 590.02 €

Dépenses 23 892.37 €

Résultat de l'Exercice 2011 : - 4 302.35

Déficit de Fonctionnement reporté : - 11 257.86

Résultat à la clôture de l'Exercice 2011 : - 15 560.21

Section d'Investissement :

Recettes 19 145.24 €

Dépenses 38 192.34 €

Résultat de l'Exercice 2011 : - 19 047.10

Déficit d'Investissement reporté : - 74 420.97

Résultat à la clôture de l'Exercice 2011 : - 93 468.07

- les travaux d'assainissement aux Granges n'étaient pas terminés au 31 Décembre.

- l'étude bathymétrique devrait être réalisée courant 2012, puisque les résultats d'analyse de nos lagunes, fournis par M. CHAPELLE du Conseil Général sont positifs, et leur curage n'est pas nécessaire actuellement.

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif pour le Service d'Assainissement

Votant : 11

POUR : 11

Budget Communal

Section de Fonctionnement :

Recettes 1 882 181.64 €

Dépenses 1 733 115.07 €

Résultat de l'Exercice 2011 : + 149 066.57

Excédent de Fonctionnement reporté : 99 250.64

Résultat à la clôture de l'Exercice 2011 : + 248 317.21

Section d'Investissement :

Recettes 791 519.71 €

Dépenses 376 432.79 €

Résultat de l'Exercice 2011 : + 415 086.92

Déficit d'Investissement reporté : - 251 090.17

Résultat à la clôture de l'Exercice 2011 : + 163 996.75

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif pour le Budget Communal

Votant : 11

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

SUITE PV DU CONSEIL DU 14 MARS 2012

IV – Classe Découverte

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Directrice de l'Ecole Elémentaire et Maternelle lui a demandé, comme chaque année, s'il serait possible de faire partir la classe de CM2 en classe de découverte.

Un projet a été établi pour un séjour à ST PARDOUX du 5 au 7 Juin, avec les activités suivantes : canoë, tir à l'arc, visite du Centre de la mémoire d'Oradour sur Glane, Jeu de piste...

Coût du séjour : 145 € par enfant,

92 € par adulte (2 accompagnateurs)

1 adulte gratuit

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention pour la classe de découverte du CM2.

V – Motion pour la téléphonie mobile et le réseau Internet

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de l'Association des Commerçants et Artisans se plaignant du mauvais fonctionnement de la téléphonie mobile et de l'accès à Internet, ce qui occasionne une gêne importante dans leurs activités.

L'Association des Commerçants et Artisans demande l'intervention du Maire et du Conseil Municipal auprès des différents opérateurs.

Le Conseil Municipal décide d'interpeller l'Association des Maires sur ces problèmes de téléphonie mobile et de réseau Internet, et de prendre contact avec les différents opérateurs.

COMMUNE DE SAINT SULPICE LES FEUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 29 Mars 2012.

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 29 Mars 2012 à 20 Heures 30, selon convocation du 23 Mars 2012, sous la présidence de M. Hervé BERNARD, Maire.

Absente : Catherine FILLOUX

Mme Monique PINARDON a été élue secrétaire de séance.

I – Approbation du Procès Verbal du 14 Mars 2012.

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des observations à formuler, après la lecture du dernier procès-verbal.

Puis il demande au Conseil Municipal de l'approuver : à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

III – Dépenses d'Investissement

Acquisition de terrain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré le propriétaire du terrain sur lequel la Commune envisage un lotissement.

Le propriétaire donnera sa réponse aux environs du 15 Avril.

Selon M. CHAIGNEAU, géomètre, le coût des travaux d'aménagement du lotissement serait d'environ 10 €/m². Ce qui, porterait le prix de revient à 14 €/m².

Au Lotissement des Garennes, le prix de revient était de 17 €/m², le prix de vente de 7€82. La différence étant prise sur le budget communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à continuer les démarches sur le projet de lotissement et décide d'inscrire une somme au Budget.

Acquisition de matériel

Des devis ont été demandés pour le remplacement du tracteur et de la débroussailleuse.

DURIS : pas de réponse

LAVILLE : 93 131 € TTC, sans discussion possible

MARIDAT : 74 208 € TTC

DUBRANLE : 77 454 € TTC

Des négociations et des rencontres ont eu lieu avec les Ets MARIDAT et DURBRANLE. Les agents communaux, utilisateurs du matériel ont été consultés.

L'option retenue : un tracteur VALTRA et une débroussailleuse NOREMAT au prix de 77 454 €.

Reprise de l'ancien matériel : 25 000 €.

Financement de ce matériel : fonds propres de la Commune et un emprunt de 30 000 € sur 5 ans.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de voter sur l'achat du tracteur VALTRA et de la débroussailleuse NOREMAT au prix de 77 454 € :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de passer commande de ce matériel auprès des Ets DUBRANLE à AZERABLES.

Mobilier Scolaire

Comme l'année dernière, une somme de 3 000 € pour l'achat de mobilier scolaire est inscrite au Budget.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette proposition.

Travaux de voirie

Liste des travaux de voirie envisagés en 2012 :

Avenue Charles Ferrant

Place du Champ de Foire

Impasse des Bouguillons

Rue du Stade

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte d'inscrire les travaux de voirie au Budget.

Numérisation du cimetière

Un devis a été demandé pour la numérisation du cimetière, ce qui simplifierait le travail de recherche des concessions, et permettrait de dresser un état des lieux des concessions.

Le devis établi par Actium Cartographie s'élève à 5 000 € H.T.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité de faire réaliser la numérisation du cimetière par Actium Cartographie.

IV – Eclairage Public

Réduction de tension

Le Maire informe le Conseil Municipal, que cette année, les travaux de réduction de tension auront lieu sur les postes : Bourg, Mondelet, Voie de la Reine.

Pétition de M. BLANDIN et Mme PIPERAUD

Le Maire donne lecture de la pétition qu'il a reçue de M. BLANDIN et Mme PIPERAUD, demeurant Rue du 8 Mai 1945, par laquelle ils sollicitent une lampe d'éclairage public devant chez eux.

Après discussion, il est convenu de se rendre sur place avec les techniciens du SEHV pour constater, et de rediscuter de cet éclairage supplémentaire lors du prochain Conseil Municipal.

V – Classe Découverte :

Choix du transporteur

Monsieur le Maire donne lecture des 3 devis qu'il a reçu pour le transport de la classe de découverte des CM2 :

GEFLEUR : 644 € mais les horaires ne correspondent pas à ce qui a été demandé

LAVALADE : 906 €

MOREAU : 750 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir les transports MOREAU pour la classe de découverte.

Participation des familles

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer la participation des familles à la classe de découverte.

Il précise que cette année, elle s'est déroulée en 2 temps : 1 journée à PARIS et le séjour à ST PARDOUX (3 jours)

Il propose de demander 70 € par enfant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

VI – Affectations des Résultats 2011

Service Eau

Rappel des résultats de clôture :

Section de Fonctionnement + 141 501.76 €

Section d'Investissement + 27 978.18 €

Le Conseil Municipal décide de reprendre ces excédents au Budget 2012.

Service Assainissement

Rappel des résultats de clôture :

Section de Fonctionnement - 15 560.21 €

Section d'Investissement - 93 468.07 €

Le Conseil Municipal décide de reprendre ces déficits au Budget 2012.

Commune

Rappel des résultats de clôture :

Section de Fonctionnement + 248 317.21 €

Section d'Investissement + 163 996.75 €

Le Conseil Municipal décide de reprendre ces excédents au Budget 2012.

VII – Vote des Budgets Annexes

Service Eau

Le Budget du Service Eau s'équilibre en Section de Fonctionnement à 168 999 € et en Section d'Investissement à 92 620 €.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, ce Budget.

Service Assainissement

Le Budget du Service Assainissement, s'équilibre en Section de Fonctionnement à 104 862 € et en Section d'Investissement à 118 714 €.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, ce Budget.

VIII – Subventions

Monsieur le Maire donne lecture des montants de subventions proposés par la Commission des Finances.

Après discussion, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité d'attribuer les montants suivants :

Commune de SAINT SULPICE LES FEUILLES

Subventions aux Associations - 2012

Associations			
Amicale des Sapeurs Pompiers (assurance Décès)			300,00
Amicale des Sapeurs Pompiers			600,00
A.M.S.(club de foot)			1 000,00
Société de Pêche			200,00
A.C.C.A.			300,00
Comité des Fêtes			5 000,00
Foyer Rural			700,00
Croix Rouge			150,00
A.C.P.G. (plaque + gravure M. Pithon)			515,00
Les Gais Marchois			300,00
Club Volley			200,00
Bad'St Sul'Club			200,00
F.N.A.T.H.			150,00
Loisir Créatif			200,00
Amicale du Cochonnet de La Benaize			200,00
Association des Commerçants et Artisans			750,00
S.P.A.			320,00
Prévention Routière			50,00
J.M.F.			600,00
U.N.S.S. Collège			300,00
USEP Elémentaire (300 € + 390 € subvention Rochechouart encaissée par la Commune) = coopérative scolaire			690,00
Conciliateurs de Justice			100,00
Association de Louveterie			100,00
Association Lamaranou (Montrénaud)			100,00
TOTAL			13 025,00

IX – Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'Etat des taux d'imposition 2012, établi par la Commission des Finances :

	Taux moyens communaux de 2011 au niveau		Taux plafonds 2012	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser en 2012
	National	Départemental		
Taxe d'Habitation	23.76	24.26	60.65	52.01
Taxe Foncière (bâti)	19.89	18.52	49.73	49.73
Taxe Foncière (Non bâti)	48.56	69.99	174.98	172.63

	Taux Communaux	
	2011	2012
Taxe d'Habitation	12.83	13.34
Taxe Foncière (bâti)	18.43	18.43
Taxe Foncière (Non bâti)	55.29	55.29

Le Conseil Municipal passe au vote :

Votants : 13 POUR : 11 CONTRE : 1 ABSTENTION : 1

X – Budget Communal

Le Maire présente la proposition de budget établie par la Commission des Finances, qui s'équilibre en Section de Fonctionnement à 1 689 284 € (Contributions Directes Impôts 439278€) et en Section d'Investissement à 531 194 €.

Le Conseil Municipal, passe au vote :

Votants : 13 POUR : 11 ABSTENTIONS : 2

XI – Adhésion à l'Agence Technique Départementale

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général a créé une Agence Technique Départementale « ATD 87 » qui a vocation à entreprendre les études, recherches, démarches et assistance en ingénierie publique dans les domaines

de la voirie et des infrastructures

des bâtiments et des espaces publics

de l'informatique.

La cotisation à l'ATD 87 serait de 355 € par an.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'Agence Technique Départementale.

Monsieur Jean-Paul LOIZEAU, à la fin de la séance du Conseil Municipal, demande la parole au Maire.

Il fait alors part à l'ensemble du Conseil Municipal de sa démission et donne une lettre au Maire.



REGLEMENT DU CONCOURS D'EPOUVANTAILS

Article 1 : Le concours est ouvert à tous les habitants de la commune.

Article 2 : Tous les matériaux sont admis.

L'épouvantail devra être planté dans le sol ou avoir un socle.

Article 3 : Afin de pouvoir photographier l'épouvantail, il devra être visible de la voie publique (distance maximum de 10 mètres).

Article 4 : Les concurrents acceptent que leur épouvantail soit photographié et renoncent à leur droit à l'image.

Article 5 : Le passage du jury aura lieu le samedi 7 juillet.

Article 6 : Seront jugés : la qualité esthétique, l'originalité et le choix des matériaux.

Article 7 : Les concurrents seront informés des résultats par courrier.

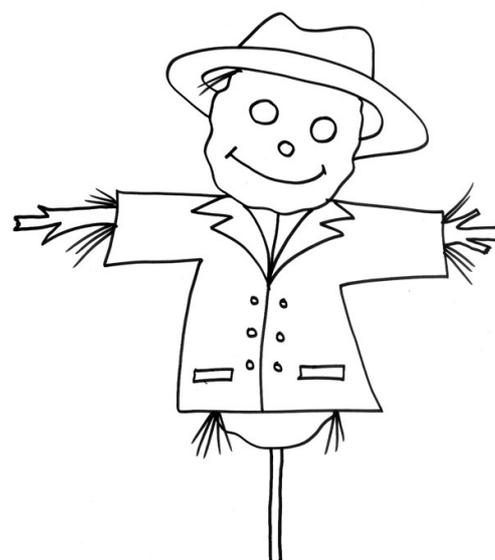
La remise des prix aura lieu lors des vœux de la commune.



NOUVEAUTE 2012 : Concours d'épouvantail



*Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie
avant le 23 juin 2012*



NOM

Prénom

Adresse.....

Téléphone.....

Mail.....

*Je souhaite participer au concours d'épouvantail
organisé par la commune de Saint Sulpice les Feuilles.*

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours.

Signature



LE CONSEIL DES JEUNES s'est réuni en séance le 03 Avril et le 25 Avril 2012.

Après avoir rappelé au conseil qu'ils étaient élus jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012, le conseil a réfléchi sur les projets 2012.

- *Améliorer le fleurissement de la commune
- *Maison des jeunes
- *Pose de filets dans la cour côté route écoles primaires(CE1/CM1)
- *Terrain multi-sport
- *Piste Roller
- *Grillage terrains de tennis
- *Réaménagement parc enfants

Afin de limiter les réunions, il a été décidé de rassembler les différentes commissions.

Le terrain de BMX devrait être inauguré courant Juin 2012.

Le conseil a décidé de travailler sur deux projets. Le terrain Multi-sport et la piste Roller.

Le premier devis pour le terrain Multi-sport s'élève à 29000€ TTC.

On devrait pouvoir compter sur des subventions du Conseil Général, de la région et de l'Etat, à suivre.

Le conseil se réunira courant Juin pour essayer de finaliser un projet.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

SAINTE BARBE 2011

REMISE DE MÉDAILLE ET DE GRADE.

ADONIS BERTON a reçu son grade de 1ère classe.

PIERRE LEGER et DIDIER PINARDON ont reçu la médaille de vermeil pour 25 ans de service.

D'autres ont passé avec brillo les épreuves de permis poids lourd : il s'agit du caporal MATHIEU PINARDON et le sapeur CHRISTOPHE FOURMY.

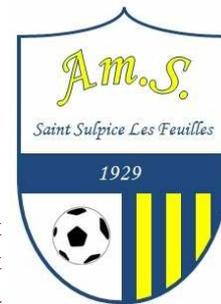


Félicitations à Tous.

Didier PINARDON



ECOLE DE FOOT



Avec la neige et le froid, les jeunes ont eu une trêve trop longue à leur goût. Ils n'avaient qu'une hâte, celle de rechausser les crampons au plus vite. Les stages du 3 mars des U11 et U13 et du 10 mars des U7 à U9, leur ont permis avec joie d'investir le Stade du Mondelet à Saint-Sulpice les Feuilles. Après les vacances scolaires, les entraînements du mardi et les matches du samedi ont repris sous le soleil printanier.

L'Ecole de Foot remercie tous les parents qui œuvrent en coulisses pour que leurs enfants puissent pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions. A chaque manifestation, ils répondent toujours présents avec enthousiasme, ils sont à la fois, chauffeurs, supporters, soigneurs, pâtissiers pour les plateaux, cuisiniers pour les stages, blanchisseurs avec le lavage des maillots. Leur aide est très précieuse pour le bon fonctionnement de l'Ecole de Foot. Le vendredi 4 mai 2012, La Berrichonne de Châteauroux invite nos jeunes licenciés à la rencontre Châteauroux - Tours. Près d'une centaine de parents et enfants assisteront au match. Deux autocars ont été « affrétés » !!!

Le tournoi des U11 et U13, a eu lieu le jeudi de l'Ascension 17 mai, au stade municipal de Saint-Hilaire la Treille.

Stage du 3 mars : les U11 et U13



Stage du 10 mars : les U7 à U9



STELE ROBERT PITHON

19 Mars 2012

Nous nous retrouvons sur inaugurée l'année dernière. symbolique dédié à toutes les d'Algérie.

19 Mars 1962, 19 Mars 2012, combats cessaient sur le sol

27 000 jeunes français tués durant ce conflit. Parmi de St Sulpice Robert 1935 au hameau de sœur Marie-Louise, dans le PITHON.

Les deux enfants suivirent communale jusqu'à l'obten-primaires.

Comme souvent à cette Arnac-la-Poste dans la ferme hameau de Margot.

Au printemps 1956, dans l'an-appelé sous les drapeaux. Il Algérien.

Le samedi 31 Août 1957 à té aux obsèques d'un de ses combat, alors qu'il conduisait groupe de rebelles jeta une et mitrilla les occupants. mortellement.

Son corps fut rapatrié en France le 18 Novembre 1957 et remis à sa famille, devant la Mairie de St Sulpice les Feuilles à 10 heures.

L'attribution de la mention « mort pour la France » lui fut attribuée le 4 décembre 1957.

Son nom fut inscrit sur le monument aux morts de notre commune.

La médaille militaire lui fut décernée à titre posthume et remise à sa famille le 8 mai 1958 par le Maire de l'époque Monsieur Maxime Letourneur.



cette place que nous avons Elle est devenue un espace mémoires de la guerre

voilà aujourd'hui 50 ans, les de l'Algérie.

appelés du contingent furent eux, un enfant de la commune PITHON. Il était né le 15 août Ratenon le même jour que sa foyer de Raymond et Germaine

toute leur scolarité à l'école tion du certificat d'études

époque, Robert partit travailler à de son oncle et sa tante au

née de ses 21 ans, Robert fut fut affecté directement sur le sol

GHARDAIA, après avoir assis-camarades de compagnie, tué au une patrouille en ville, un grenade à l'intérieur du véhicule Robert PITHON fut touché



Inscriptions écoles maternelle et élémentaire 2012/2013

Vous pouvez inscrire vos enfants pour l'année scolaire 2012/2013 à la mairie de St Sulpice les Feuilles pour les écoles maternelle et élémentaire. Il suffit de vous présenter à la mairie et de fournir un certificat médical de l'enfant, attestant que les vaccins de l'enfant sont à jour (ou montrer le carnet de santé), ainsi que le livret de famille.

Pour information, nous accueillons les enfants à partir de 2 ans et demi en Toute Petite Section.

Année scolaire 2011/2012

Cette année scolaire, a été marquée par bien des projets.

- Objectif n° 1 : Développer la maîtrise de la langue nationale

-coopération entre la classe de CM2 et de CP/CE1 pour les lectures de 4 contes de Perrault, détournement des contes par la classe de CP/CE1 et mise en théâtre d'ombres.

- Objectif n° 2 : Construire et réaliser un enseignement scientifique

Toutes les classes de maternelle sont engagées dans un projet « verger », travail sur les fruits avec une deuxième sortie aux vergers de l'Aumaillerie (Tersannes 87) en juin/juillet.

La classe de GS travaille aussi sur les insectes (élevage de phasmes), échanges avec les GS d'Arnac, rencontre de mise en commun début juin et sortie pédagogique le 15 juin à Nedde à la cité des insectes.

Toutes les classes élémentaires, du CP au CM2, se sont rendues à Paris visiter la Cité des sciences (CP, CE1, CE2) ou le Palais de la découverte (CM1 et CM2). Poursuite en classe : Ombres et lumière pour le CP/CE1
Le corps, l'air pour les CM1 et CM2.

Le 31 mai, intervention de la fédération de pêche de Haute Vienne pour les CE1 et CE2. Matin : théorie (le milieu de la rivière et des étangs), après midi : pêche au lac de Mondon. Chaque enfant recevra une carte de pêche

- Objectif n° 3 : Permettre à chaque enfant de développer une pratique régulière et sa sensibilité en présence d'un processus de création artistique

Un projet Arts Visuels est engagé cette année dans les classes de CP/CE1, MS et PS avec le financement de la DRAC et de l'éducation nationale. Ce projet a permis l'intervention d'un artiste plasticien, Bruno Even, dans les classes et auprès des enseignants autour d'un projet « Cabanes ». Une deuxième intervention est prévue le 18 juin

Participation de toute l'école aux deux grandes lessives.

3 concerts des Jeunesses Musicales de France (2 pour les primaires, 1 pour les plus petits)

Participation des maternelles au festival Graines de Rues à Bessines le 24 mai 2012



CARNAVAL 2012



- Objectif n° 4 : Classe de découverte pour les CM2

Cette année la classe de découverte s'est déroulée en deux temps, deux lieux :
une journée à Paris

3 jours en Haute Vienne pour découvrir le patrimoine historique et culturel. Hébergement à Saint Pardoux.

Jour 1 : activités sportives

Jour 2 : activités artistiques et visite d'Oradour sur Glane.

Jour 3 : découvertes historiques et culturelles de Limoges.

- Objectif n° 5 : Education Physique et Sportive

Natation à la piscine de La Souterraine pour toutes les classes à partir du CP. Nous remercions tout particulièrement les 7 parents qui ont passé l'agrément et qui accompagnent bénévolement les enfants à la piscine les lundis matins, sans eux le projet ne pourrait pas avoir lieu.

Le vendredi 11 mai, l'USEP départementale organise à St Sulpice les Feuilles une rando orientation pour les écoles affiliées. 3 classes participeront.

Tous ces projets sont bien au service de l'enseignement et permettent aux enfants de grandir dans leurs apprentissages, en autonomie et socialisation. Au mois de juin auront lieu des rencontres inter écoles du Réseau Nord à Jouac où les enfants vivront un défi scientifique et partageront leurs découvertes.

La fête de l'école, le mardi 03 juillet, clôturera cette année bien remplie par un temps de jeux et de convivialité.

Je tiens à remercier mes collègues enseignantes, la coordinatrice du réseau nord, les parents bénévoles, les employés communaux et les diverses communes, toutes ces personnes et partenaires qui permettent que se vivent de tels projets.

MERCI à chacun,
Marie-Claire TIXIER
Directrice de l'école



Association des Commerçants et Artisans,

C' est dans une très bonne ambiance que s'est déroulée la soirée du 21 avril 2012 organisée par l'association des commerçants et artisans, soucieux d'innover nos manifestations nous avons tenté une soirée Cabaret en invitant Gaël et les Espoirs de demain, ils nous ont fait passer une excellente soirée, nous les remercions, nous remercions également toutes les personnes qui ont assisté au spectacle et je les invite à la prochaine soirée qui aura lieu le samedi 4 août 2012 pour notre soirée Moules Frites.

La Présidente: carole Audouset



Trans Europe 2012

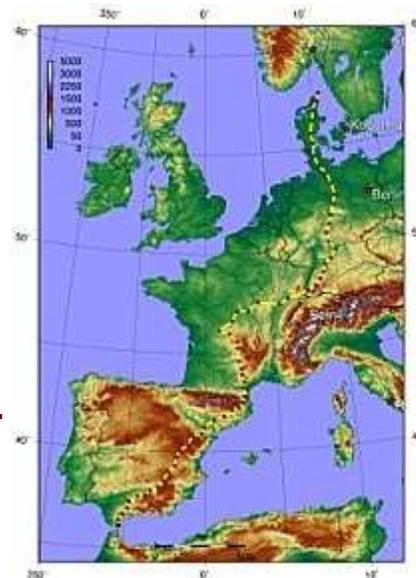


Le 18 SEPTEMBRE



Saint-Sulpice les Feuilles, au soir de l'étape 31, soit après 2138,4km sera de nouveau ville étape, non pas cette année de la Trans Gaule mais d'une bien plus prestigieuse course: La Trans Europe. Course à pieds de plus de 4000 KM, réalisée en 64 étapes.

**Départ de Skagen au Danemark le 19 août 2012
Arrivée le 21 octobre 2012 à Gibraltar
Pays traversés : Danemark - Allemagne - France - Espagne
Nombre de coureurs au départ : 55
45 hommes et 10 femmes
Nombre de nations : 10
Nation la plus représentée : Le Japon avec 19 athlètes**



VENEZ NOMBREUX PLACE DE L'EGLISE LE 18 SEPTEMBRE

ETAT CIVIL



NAISSANCES:

Le 03 Janvier 2012 est né à LIMOGES, Gauvain THOMAS, fils de Mr et Mme THOMAS Arnaud, domiciliés à Saint Sulpice Les Feuilles, La Boutinotière.

Le 10 Avril 2012, est né à LIMOGES, Aaron, Paul, Philippe DELAGE, fils de Mme DELAGE Pauline, domiciliée à Saint Sulpice Les Feuilles, Le Moulin Plet

PARRAINAGES CIVILS:



Le 25 Février 2012, a été célébré le parrainage civil de l'enfant Julian CHASSAGNE, fils de Yvon CHASSAGNE et de Elodie BERNARD.

Le 07 Avril 2012, a été célébré le parrainage civil de l'enfant Lily FAURIE, fille de Mr et Mme FAURIE Benoît et Marie.

DECES:



Le 06 Janvier 2012 est décédée à Magnac Laval, Suzanne LAURENT, retraitée, 76 ans, domiciliée à Saint Sulpice Les Feuilles, Le Noyer.

Le 10 Janvier 2012 est décédé à Limoges, Pascal Joël ALLOUIS, ancien ouvrier d'usine, 46 ans, domicilié à Saint Sulpice Les Feuilles, Rue du Commerce.

Le 19 Janvier 2012, est décédée en son domicile, Marguerite Estelle FAUVET, retraitée, 94 ans, domiciliée à Saint Sulpice Les Feuilles, Résidence du Cèdre, veuve de André Albert AUGROS.

Le 21 Février 2012, est décédé à Limoges, Pierre René REJAUD, retraité, 81 ans, domicilié à Saint Sulpice Les Feuilles, Les Bras, époux de Edith Alice VAREILLAUD.

Le 28 Février 2012, est décédé à Limoges, Fernand Emile ROBY, retraité, 82 ans, domicilié à Saint Sulpice Les Feuilles, Montrénaud, époux de Yvette Raymonde NEGRIER.

Le 09 Mars 2012, est décédé à Limoges, Marcel Louis PROUPIN, retraité, 75 ans, domicilié à Saint Sulpice Les Feuilles, Impasse des Bouguillons.

Le 22 Mars 2012, est décédée à Magnac Laval, Léa Lucienne COLLET, retraitée, 86 ans, domiciliée à Saint Sulpice Les Feuilles, Rue Alsace Lorraine, veuve de Fernand Albert PEINOT.

Le 12 Avril 2012, est décédée à Magnac Laval, Alice Marie BERVOET, retraitée, 91 ans, domiciliée à Saint Sulpice Les Feuilles, Piégut, veuve de Gérard Cornélius MILLEVILLE.



TEL: 05 55 76 73 32

FAX: 05 55 76 58 75

Com.sslf@orange.fr

www.st-sulpice-les-feuilles.fr

1^{er} TOUR:

Inscrits: 1028

Votants: 869

Blancs et Nuls: 36

Exprimés: 833

JOLY Eva: 5

LE PEN Marine: 131

SARKOZY Nicolas: 208

MELENCHON Jean Luc: 124

POUTOU Philippe: 12

ARTHAUD Nathalie: 9

CHEMINADE Jacques: 1

BAYROU François: 66

DUPONT-AIGNAN Nicolas: 13

HOLLANDE François: 264

2^{ème} TOUR:

Inscrits: 1028

Votants: 864

Blancs et Nuls: 69

Exprimés: 795

HOLLANDE François: 466

SARKOZY Nicolas: 329

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Du lundi au vendredi: 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Le samedi: 8h30-12h00

LES MANIFESTATIONS JUIN - JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE 2012

JUIN

Samedi 09: Soirée Théâtrale au Foyer Rural

Samedi 16: Fête Danse Moderne au Foyer Rural

Dimanche 17: AG de la chasse

Mercredi 20: Spectacle de clôture du P.E.T

Samedi 23: Concours de Pétanque stade du Mondelet

JUIN

Dimanche 24: Journée détente du Foyer Rural

Vendredi 29: Gala à NICO Terrain Route de St Hilaire

JUILLET

Dimanche 01: Thé Dansant avec NICO Terrain Route de St Hilaire

Samedi 07: Soirée entrecôtes Pompiers

Samedi 14: Brocante - Feu d'artifice

JUILLET

Dimanche 29: Loto du Foot

AOUT

Samedi 04: Moules Frites Association des Commerçants et Artisans

Elections Législatives : 10 et 17 juin.

Bulletin réalisé par: Alain JOUANNY, adjoint à la communication

Monique PINARDON, Nelly CARMASOL, Catherine FILLOUX, Patricia MARTIN. Conseillers à la communication.

LONGEAUD Jordan, RIGOLET Matthias, AUCHARLES Medhi, BECK Dorian, COYAT Marine, GOULIF Fatima, MARTIN Clara, MERVEILLIE Lise, PAPUCHON Flavien, TROMPEAU Roméo. Conseillers à la communication du Conseil des jeunes

Directeur de la publication: Hervé BERNARD Maire de Saint Sulpice les Feuilles